

**Appel de candidatures
Résidence de création et médiation
culturelle à Salaberry-de-Valleyfield**



Le Conseil québécois de la musique (CQM), en partenariat avec VALSPEC, lance un appel de candidatures visant la réalisation d'une résidence de création comprenant des activités de médiation culturelle.

Le CQM réalise actuellement un portrait des résidences dans le domaine des musiques de concert et souhaite documenter dans une seconde démarche, l'utilisation des résidences de création pour le développement d'activités de médiation culturelle et de développement de public.

C'est VALSPEC qui recevra le projet retenu. Le diffuseur pluridisciplinaire de Salaberry-de-Valleyfield souhaite mettre à la disposition de musiciens désirant approfondir la création et le développement de public, ses lieux et ses équipements à la fine pointe de la technologie tout en offrant un encadrement technique de haut niveau. Ultimement, le diffuseur souhaite percer le mystère du public des 15-30 ans, réputé pour ne porter que très peu d'intérêt à la musique de concert.

Conditions offertes :

Durée : La résidence pourra s'échelonner sur une durée totale de 5 jours, consécutifs ou non et comprendra au minimum une activité de médiation culturelle.

Date : entre le 1^{er} mars et le 1^{er} mai 2019

Conditions d'accueil :

VALSPEC s'engage à mettre à la disposition de la formation retenue des espaces de répétition adaptés et tous les équipements dont il dispose, le tout, sous la supervision et l'accompagnement de son équipe technique.

Les cachets des musiciens et certains frais reliés au déplacement des participants seront également pris en charge par le diffuseur.

Critères de sélection

- Être membre du CQM.
- Être compositeur, musicien ou chanteur de musique de concert (classique, jazz, 20/21^e siècle, musique du monde, musique vocale, lyrique ou jeunesse).
- Accepter de participer à au moins une activités de médiation culturelle et à une réunion de planification pour celles-ci avec les équipes de VALSPEC et du CQM.

Critère d'évaluation du projet proposé

- Qualité de la démarche
- Pertinence et impact du projet pour la clientèle visée
- Faisabilité
- Mérite artistique

**Appel de candidatures
Résidence de création et médiation
culturelle à Salaberry-de-Valleyfield**



Pour soumettre une candidature

Veillez envoyer les documents suivants en format électronique :

- Lettre d'intention expliquant votre motivation à participer à une résidence de création comportant au moins une activité de médiation culturelle.
- Présentation de votre projet de résidence, incluant des pistes de propositions pour au moins une activité de médiation culturelle à réaliser avec le public cible. Celles-ci peuvent être reliées ou non. *Les musiciens retenus bénéficieront du soutien du CQM et de VALSPEC pour créer ensemble les activités de médiation culturelle en fonction des réalités de l'hôte et de l'artiste.*
- Choix de dates.
- Installation et matériel requis sur les lieux de la résidence.
- Curriculum vitae ou biographie. Si vous appliquez pour un ensemble, ces documents doivent être fournis pour chacun des membres.
- Extraits musicaux.
- Dossier de presse et tout autre document jugé pertinent.

Les applications doivent être envoyées à l'attention de :
Claudine Cinq-Mars, coordonnatrice, circulation de la musique, CQM
circulation@cqm.qc.ca

Date limite pour déposer une candidature : 22 février 2019 à 16 heures

Un comité de sélection constitué de représentants du CQM et de VALSPEC se réunira la semaine suivante pour faire l'évaluation des projets reçus.

Les artistes choisis seront contactés dans la semaine du 4 mars.

Ce projet de résidence est soutenu dans le cadre du programme de Partenariat territorial CALQ-MRC Beauharnois-Salaberry.

Créé en 1976, VALSPEC est un pionnier de la diffusion au Québec. Situé à Salaberry-de-Valleyfield, ce diffuseur majeur est l'acteur principal du développement et du rayonnement des créations de toutes les disciplines des arts de la scène sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent constitué des MRC de Vaudreuil-Soulanges, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Son principal mandat est de contribuer à l'enrichissement de la collectivité par l'animation et la diffusion culturelle soutenues, variées et pluridisciplinaires. Valspec oeuvre au développement des pratiques, des disciplines et des publics par l'entremise d'une programmation de spectacles diversifiée, l'accueil d'artistes en résidence et l'élaboration d'activités de sensibilisation originales.

**Appel de candidatures
Résidence de création et médiation
culturelle à Salaberry-de-Valleyfield**



Le Conseil québécois de la musique (CQM) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les musiciens et les ensembles des musiques jazz, classique, du monde et contemporaine qui oeuvrent dans les secteurs de la création, de la production, de la diffusion, de la recherche et de l'éducation. Par ses services individuels et collectifs, il contribue au développement de la communauté musicale et à son rayonnement local, national et international.